

PLUS FORT ENSEMBLE

Pour une nouvelle relation entre les organismes de bienfaisance canadiens et le gouvernement fédéral

LE SECTEUR DE LA BIENFAISANCE ET SANS BUT LUCRATIF CONTRIBUE DE FAÇON FONDAMENTALE À LA PROSPÉRITÉ DU CANADA, TANT SUR LE PLAN SOCIAL QU'ÉCONOMIQUE. Avec l'aide de ses membres, les Canadiens sont en mesure de créer des collectivités fortes, inclusives et prospères, d'affirmer leur identité et de contribuer au bien-être de ceux qui nous entourent. Notre pays se porte mieux grâce au travail que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif accomplissent dans les domaines des soins de santé et de la recherche, de l'éducation, des pratiques religieuses, de la protection et de la bonne gestion de l'environnement, des arts et de la culture, des sports amateurs, des services aux enfants et aux aînés, de l'aide sociale et du développement international, entre autres.

<p>DES MILLIONS DE CANADIENS</p> <h2>donnent</h2> <p>À LEURS CAUSES PRÉFÉRÉES CHAQUE ANNÉE</p>	<h2>13 millions</h2> <p>DE CANADIENS SE PORTENT BÉNÉVOLES DANS LEUR COLLECTIVITÉ</p>	<h2>2 millions</h2> <p>DE CANADIENS TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR</p>	<p>LE SECTEUR CONTRIBUE POUR</p> <h2>8 pour cent</h2> <p>AU PIB CHAQUE ANNÉE</p>
--	--	---	--

Chaque année, des millions de Canadiens appuient leurs causes préférées au moyen d'un don et presque 13 millions d'entre nous se portent bénévoles dans nos collectivités. Les Canadiens souhaitent et s'attendent même à ce que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif s'expriment sur les enjeux d'importance qui touchent notre société et le monde parce qu'ils savent que les politiques publiques et les décisions gagnent en qualité si ces organismes participent au processus.

Le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif représente également une importante source d'activités économiques et d'emplois. Plus de deux millions de personnes travaillent dans des collectivités partout au Canada, et le secteur compte pour plus de huit pour cent du PIB chaque année.

Nous croyons qu'en partenariat avec le gouvernement fédéral, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif pourraient faire encore plus. En travaillant ensemble, le gouvernement fédéral et les organismes de bienfaisance peuvent créer des collectivités encore plus fortes et mieux relever les défis auxquels sont confrontés les Canadiens. Alors que les organismes tentent de répondre à une demande qui évolue et croît sans cesse, le gouvernement fédéral peut établir des politiques et cadres réglementaires favorisant un environnement qui permet aux organismes de maximiser l'effet de leur travail.

Nous invitons les partis à reconnaître dans leur plateforme le rôle important des organismes de bienfaisance et sans but lucratif et à discuter des enjeux transversaux qui touchent l'ensemble de cet important secteur.

PARTICIPANTS À LA JOURNÉE DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE SUR LA COLLINE



CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Nous demandons à tous les partis de faire en sorte que le gouvernement fédéral crée un environnement qui permettra aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif de répondre à une demande évolutive et grandissante de la part des collectivités.

Le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif est l'un de nos secteurs économiques les plus dynamiques parce qu'il répond aux besoins des collectivités. C'est pourquoi le Canada aura tout à gagner de se doter d'un ministère ou d'un ministre fédéral responsable de créer un environnement favorable aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Compte tenu du nombre de vies que notre secteur touche quotidiennement chez nous et à l'étranger, les différents ministères doivent prendre en considération l'effet qu'auront leurs politiques sur le secteur. Il serait impensable pour n'importe quel autre secteur économique d'importance de n'être pris en charge par aucun ministère responsable au sein du gouvernement fédéral.

Dans le but de créer un environnement plus favorable au partenariat entre les organismes de bienfaisance et sans but lucratif et le gouvernement fédéral, nous demandons aux partis de s'engager :

- à nommer un ministre responsable du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif;
- à choisir un ministère fédéral responsable des politiques économiques touchant les organismes de bienfaisance et sans but lucratif;
- à recenser, dès maintenant, toutes les règles administratives et réglementations qui s'appliquent aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif et à modifier ou éliminer toute politique qui ne sert pas réellement l'intérêt public;
- à s'assurer que toute proposition future tient compte de l'effet sur les organismes de bienfaisance et sans but lucratif, semblable à l'approche adoptée pour les petites entreprises;
- à mettre en place des méthodes pour collecter et diffuser des données complètes et actualisées sur le secteur pour que les décisions en matière de politique publique soient bien fondées;
- à aider les organismes de bienfaisance et sans but lucratif dans leurs efforts de faire connaître leur expertise et leurs expériences à l'intérieur du processus d'élaboration des politiques publiques fédérales;
- à lancer des consultations auprès du secteur sur les conséquences potentielles, positives et négatives, du remplacement de la définition actuelle d'un organisme de bienfaisance et du régime de réglementation par une définition légale moderne (suivant l'exemple du Royaume-Uni et de l'Australie).

MAXIMISER L'EFFET DE NOTRE TRAVAIL DANS LES COLLECTIVITÉS

Nous demandons à tous les partis d'adopter des politiques qui favorisent la pérennité financière des organismes de bienfaisance et sans but lucratif pour que ces derniers puissent mieux servir et mobiliser les collectivités.

Les revenus dont les organismes de bienfaisance et sans but lucratif ont besoin pour poursuivre leur mission proviennent de diverses sources, y compris des dons, des subventions et contributions gouvernementales, des contrats pour la prestation de services et la vente de biens et de services à la population. Bien que les Canadiens soient d'une grande générosité, le volume de dons a stagné au cours des dernières années, ce qui amène les organismes à se fier davantage à un groupe restreint de donateurs d'envergure. Tous les gouvernements sont limités dans leur capacité de

financer directement des organismes, et ces derniers rencontrent des défis réglementaires, entre autres, lorsqu'ils souhaitent explorer de nouvelles sources de revenus.

Malgré ces contraintes, les gouvernements et collectivités au Canada comme ailleurs au monde demandent aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif d'en faire davantage. En fait, ils en ont besoin.

C'est pourquoi nous demandons à tous les partis :

- de mettre en place le crédit d'impôt allongé pour dons de charité suivant la recommandation de tous les partis siégeant au Comité des finances de la Chambre des communes. Cette mesure encouragera tous les Canadiens à donner davantage aux organismes de bienfaisance et tous les organismes à continuer d'appuyer leurs collectivités;
- de revoir les ententes de financement fédérales afin d'y reconnaître un seuil raisonnable de coûts de fonctionnement et d'administration pour les organismes choisis pour offrir des services et programmes fédéraux. Une telle reconnaissance créera une certaine équité par rapport aux services offerts par le milieu des affaires et permettra aux organismes de fournir des services de meilleure qualité;
- de préciser et de changer, au besoin, les critères d'admissibilité des programmes fédéraux de développement et de soutien des entreprises. On permettra ainsi à un plus grand nombre d'organismes de bienfaisance de chercher de l'aide, de bénéficier de l'expertise et d'utiliser les services offerts pour développer et élargir leurs activités à revenu et offrir davantage de produits, de services et de soutien aux collectivités;
- de repérer et d'éliminer toute réglementation qui empêche les organismes de bienfaisance et sans but lucratif de mener des activités à revenu ou d'explorer de nouveaux instruments financiers;
- de travailler avec le secteur dans le but de connaître les obstacles à l'utilisation de nouveaux instruments de finance sociale et de s'assurer que le cadre politique global encourage des investissements adéquats provenant de sources non traditionnelles;
- de collaborer avec le secteur pour relever les défis en matière de ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement et la rétention du personnel, en encourageant les jeunes Canadiens à choisir une carrière dans le secteur.

RENSEIGNEMENTS

Michelle Gauthier

Vice-présidente, politiques publiques et engagement communautaire à Imagine Canada

politiquespubliques@imaginecanada.ca ou 1 800 263 1178 x225